
Marché d'Exploitation et de Maintenance : P1-P2-P3
Installations de chauffage, de production Eau Chaude Sanitaire
et de Ventilation
Groupement d'Immeubles - Cité des Bains
51 au 63, Rue Cité des Bains
01160 BELIGNEUX

ACTE D'ENGAGEMENT
A.E.
LOT 01

Maîtrise d'Ouvrage :
S.A. Régionale d'HLM de Lyon
35 Rue Louis Blanc
69006 – LYON

Bureau de contrôle :
Sans Objet

Maîtrise d'Œuvre :
Lyonnaise de Management et d'Ingénierie (L.M.I.)
81, rue de Gerland – BP 87422
69347 LYON CEDEX 07

Coordinateur SPS :
Sans Objet

Phase	Version	Date	Etabli par	Emetteur
DCE	V1	18/04/2018	L.M.I	L.M.I.

F F 06 MOE 003 A

SIEGE SOCIAL

81 rue de Gerland –BP87422
69347 LYON Cedex 07
Tél. +33(0) 4 82 53 66 70
Fax. +33(0) 4 82 53 66 71

AGENCE ILE DE FRANCE

117, Rue de Charenton
75012 PARIS
Tél. +33(0) 1 84 17 60 21
Fax. +33 (0) 1 84 17 60 22

www.lmi-lyon.fr
contact@lmi-lyon.fr

Sommaire

1	ARTICLE 1 - Objet du marché.....	3
2	Article 2 - Engagement du Contractant.....	5
3	Article 3 - Objet du contrat – Marché de base.....	8
3.1	Marché de base	8
3.2	Variantes.....	8
4	Article 4 - Durée du marché	8
5	Prix et éléments contractuels.....	9
5.1	Marché de base	9
5.1.1	Poste P1 – Prestation de fourniture d'énergie	9
5.1.2	Poste P2 – Prestation de maintenance et entretien	9
5.1.3	Poste P3 – Prestations de Garantie Totale	9
5.1.4	Montant global du Marché de base P1c + P1a + E1 + P2 + P3	9
5.2	OPTION 1 – Durée 8 Ans	10
5.2.1	Poste P1 – Prestation de fourniture d'énergie (8 ans)	10
5.2.2	Poste P2 – Prestation de maintenance et entretien (8 ans).....	10
5.2.3	Poste P3 – Prestations de Garantie Totale (8 ans)	10
5.2.4	Montant global du Marché de base P1c + P1a + E1 + P2 + P3 (8 ans).....	10
5.3	OPTION 2 – Répartition des frais de chauffage	11
5.3.1	Poste P3 – Prestations de Garantie Totale (option 2)	11
6	Sous-traitance	12
6.1	Sous-traitance présentée avec l'offre.....	12
6.2	Sous-traitance envisagée au cours de l'exécution du marché.....	12
7	Conditions de règlement.....	13
8	Acceptation du marché	14

Acte d'Engagement Marché de Fournitures Courantes et de Services

Personne Publique contractante - Maître d'Ouvrage

S.A. Régionale d'HLM de Lyon
35 Rue Louis Blanc
69006 LYON

Représenté par son **Directeur Général Didier Maciocia**

1 ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'exploitation et la maintenance des installations de production, de distribution de chaleur et équipements connexes ; de production d'eau chaude sanitaire et des installations de ventilation au profit du bâtiment de la Cité des Bains à Bèlignieux (01)

Le marché sera de type « **MTI** ». Les prestations comprises au marché associeront la fourniture de la chaleur via les combustibles gaz naturel, la production d'ECS nécessaires au fonctionnement des installations (terme P1), la conduite et la maintenance de l'ensemble des installations (terme P2), la prise en charge en garantie totale au titre du gros entretien et du renouvellement de matériel (terme P3).

Les infrastructures concernées sont réparties sur 1 site, qui totalise 64 logements et représente près de 5 000 m².

Marché n°:	
Date de notification du marché	

Marché passé par voie d'Appel d'Offres Ouvert en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics (Décret n°2001-210 du 7 mars 2001).

Service habilité à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics :

S.A. Régionale d'HLM de Lyon
35 Rue Louis Blanc
69006 LYON

Ordonnateur :

Monsieur le Directeur de la SA Régionale d'HLM.

Cadre réservé à la mention NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

2 ARTICLE 2 - ENGAGEMENT DU CONTRACTANT

(Entreprise unique)

Je soussigné(e).....

Agissant au nom et pour le compte de

Au capital de

Adresse du siège social

.....

.....

Numéro d'identification S.I.R.E.T.....

Numéro d'inscription au R.C.....

Ayant pour code d'activité économique principale (APE).....

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents visés au Règlement de Consultation (R.C),

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

Après avoir fourni les certificats, attestations et déclarations prévues des articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies en annexe du présent Acte d'Engagement.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation par la S.A. Régionale d'HLM de Lyon m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation.

(Page à remplir uniquement par les groupements conjoints ou solidaires)

Contractants

(bien inscrire en A le mandataire du groupement conjoint ou solidaire)

A. Co-traitant mandataire

Je soussigné(e).....

Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....
(Intitulé complet et forme juridique)

Ayant son siège social à :

Adresse complète et coordonnées :.....

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E.

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

B. Deuxième co-traitant

Je soussigné(e).....

Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....
(Intitulé complet et forme juridique)

Ayant son siège social à :

Adresse complète et coordonnées :.....

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E.

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

(Page à remplir uniquement par les groupements solidaires)

C. Troisième co-traitant

Je soussigné(e).....

Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....
(Intitulé complet et forme juridique)

Ayant son siège social à :

.....

Adresse complète et coordonnées :.....

.....

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E.

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents visés au Règlement de consultation (R.C),

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

Après avoir fourni les certificats, attestations et déclarations prévues aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

Nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies en annexe du présent Acte d'Engagement.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation par la SA Régionale HLM de Lyon nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixées par le Règlement de Consultation.

3 ARTICLE 3 - OBJET DU CONTRAT – MARCHE DE BASE

3.1 MARCHE DE BASE

Il s'agit d'un marché de fournitures et de services de production, d'exploitation et de distribution d'énergie primaire produite à partir d'une chaufferie centrale utilisant le gaz naturel à titre d'énergie principale et de conduite et d'entretien des installations de ventilation.

Ce marché est établi sur la base d'un contrat de vente de chaleur de type « **MTI** » **Marché à Température extérieure, associé à une clause d'intéressement.**

Ce marché sera établi en application des dispositions générales du « **Guide de rédaction des clauses techniques des marchés publics d'exploitation de chauffage avec ou sans gros entretien des matériels et avec obligation de résultat** ».

Décision n° 2007-17 du 4 mai 2007 – Comité exécutif de l'OEAP – GEM/CC.

Ces recommandations se substituent aux prescriptions antérieures du CCTG 2008.

(Décret n° 87-966 du 26 novembre 1987)

3.2 VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées

4 ARTICLE 4 - DUREE DU MARCHE

Le marché prendra effet à la date de réception de l'ordre de service de démarrage des prestations pour une durée de :

Marché de base : 6 ans

La prise en charge des installations est prévue le **1er Juillet 2018**, sans possibilité de reconduction tacite à l'échéance du contrat.

5 PRIX ET ELEMENTS CONTRACTUELS

5.1 MARCHE DE BASE

5.1.1 POSTE P1 – PRESTATION DE FOURNITURE D'ENERGIE

Redevance forfaitaire P1c annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

Redevance forfaitaire P1a annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

Redevance forfaitaire E1 annuelle, suivant consommation moyenne ECS :
TOTAL HORS TAXES :€ HT

5.1.2 POSTE P2 – PRESTATION DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Redevance forfaitaire annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

5.1.3 POSTE P3 – PRESTATIONS DE GARANTIE TOTALE

Redevance forfaitaire annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

5.1.4 MONTANT GLOBAL DU MARCHE DE BASE P1C + P1A + E1 + P2 + P3

Redevance forfaitaire annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

Les redevances seront assujetties à la T.V.A au taux en vigueur à la date prévisible d'exécution des prestations, soit à compter du 1^{er} juillet 2018.

Les dispositions fiscales spécifiques à la qualité de bailleur social du MAITRE D'OUVRAGE et relatives à :

- La TVA applicable sur les consommations et les abonnements
- La TVA applicable sur les travaux P3 générateurs d'économie d'énergies
- La Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN)
- La Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le régime des abonnements (CTA)
- La Contribution au Tarif Social de Solidarité Gaz (CTSSG)

Devront être précisées pour le site.

Les redevances varieront conformément aux dispositions prévues au C.C.A.P.

5.2 OPTION 1 – DUREE 8 ANS

5.2.1 POSTE P1 – PRESTATION DE FOURNITURE D'ENERGIE (8 ANS)

Redevance forfaitaire P1c annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

Redevance forfaitaire P1a annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

Redevance forfaitaire E1 annuelle, suivant consommation moyenne ECS :
TOTAL HORS TAXES :€ HT

5.2.2 POSTE P2 – PRESTATION DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN (8 ANS)

Redevance forfaitaire annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

5.2.3 POSTE P3 – PRESTATIONS DE GARANTIE TOTALE (8 ANS)

Redevance forfaitaire annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

5.2.4 MONTANT GLOBAL DU MARCHE DE BASE P1C + P1A + E1 + P2 + P3 (8 ANS)

Redevance forfaitaire annuelle : TOTAL HORS TAXES :€ HT

Les redevances seront assujetties à la T.V.A au taux en vigueur à la date prévisible d'exécution des prestations, soit à compter du 1^{er} juillet 2018.

Les dispositions fiscales spécifiques à la qualité de bailleur social du MAITRE D'OUVRAGE et relatives à :

- La TVA applicable sur les consommations et les abonnements
- La TVA applicable sur les travaux P3 générateurs d'économie d'énergies
- La Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN)
- La Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le régime des abonnements (CTA)
- La Contribution au Tarif Social de Solidarité Gaz (CTSSG)

Devront être précisées pour le site.

Les redevances varieront conformément aux dispositions prévues au C.C.A.P.

5.3 OPTION 2 – REPARTITION DES FRAIS DE CHAUFFAGE

5.3.1 POSTE P3 – PRESTATIONS DE GARANTIE TOTALE (OPTION 2)

Redevance forfaitaire option 2 :

TOTAL HORS TAXES :€ HT

Les redevances seront assujetties à la T.V.A au taux en vigueur à la date prévisible d'exécution des prestations, soit à compter du 1^{er} juillet 2018.

Les dispositions fiscales spécifiques à la qualité de bailleur social du MAITRE D'OUVRAGE et relatives à :

- La TVA applicable sur les consommations et les abonnements
- La TVA applicable sur les travaux P3 générateurs d'économie d'énergies
- La Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN)
- La Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le régime des abonnements (CTA)
- La Contribution au Tarif Social de Solidarité Gaz (CTSSG)

Devront être précisées pour le site.

Les redevances varieront conformément aux dispositions prévues au C.C.A.P.

6 SOUS-TRAITANCE

6.1 SOUS-TRAITANCE PRESENTEE AVEC L'OFFRE

Les annexes n°MC01 et MC02 au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

..... **EUROS HT.**

6.2 SOUS-TRAITANCE ENVISAGEE AU COURS DE L'EXECUTION DU MARCHE

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution du marché leur acceptation à l'Université. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature de la prestation	Montant € HT

7 CONDITIONS DE REGLEMENT

Le Contractant se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte correspondant précisé ci-après :

Etablissement:.....

Numéro de Compte.....Clé.....

Code Banque.....Code guichet.....

(Joindre obligatoirement un R.I.B)

J'affirme / nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie :

- A mes torts exclusifs, ne pas tomber,
- A ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens, ne tombe pas

Sous le coup des interdictions définies aux articles 43 à 47 du Code des Marchés Publics.

Fait en un seul original,

A....., le.....

Mention manuscrite « lu et approuvé »

1° Entreprise unique : tampon et signature de l'entreprise.

2° Groupement solidaire : tampon et signature du mandataire s'il a reçu et produit en candidature une habilitation par la totalité des entreprises.

3° Groupement solidaire : tampon et signatures de toutes les entreprises à défaut d'habilitation.

8 ACCEPTATION DU MARCHE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A....., le.....

Le pouvoir adjudicateur

Marché certifié exécutoire à compter de sa transmission le :.....

Date d'effet du marché

L'avis de réception postal de la notification du marché a été signé

Le par l'entrepreneur destinataire.

Marché d'Exploitation et de Maintenance : P1-P2-P3
Installations de chauffage, de production Eau Chaude Sanitaire
et de Ventilation
Groupement d'Immeubles - Cité des Bains
51 au 63, Rue Cité des Bains
01160 BELIGNEUX

ANNEXES ACTE D'ENGAGEMENT
AEE : LOT 01

Maîtrise d'Ouvrage :
S.A. Régionale d'HLM de Lyon
35 Rue Louis Blanc
69006 – LYON

Bureau de contrôle :
Sans Objet

Maîtrise d'Œuvre :
Lyonnaise de Management et d'Ingénierie (L.M.I.)
81, rue de Gerland – BP 87422
69347 LYON CEDEX 07

Coordinateur SPS :
Sans Objet

Phase	Version	Date	Etabli par	Emetteur
DCE	V1	18/04/2018	L.M.I	L.M.I.

F F 06 MOE 003 A

SIEGE SOCIAL

81 rue de Gerland –BP87422
69347 LYON Cedex 07
Tél. +33(0) 4 82 53 66 70
Fax. +33(0) 4 82 53 66 71

AGENCE ILE DE FRANCE

117, Rue de Charenton
75012 PARIS
Tél. +33(0) 1 84 17 60 21
Fax. +33 (0) 1 84 17 60 22

www.lmi-lyon.fr
contact@lmi-lyon.fr

Liste des annexes à l'acte d'engagement (A.E.E.)

- ✓ Annexe N° 1 : Présentation d'un sous-traitant ou acte spécial
- ✓ Annexe N° 2 : Déclaration sur l'honneur du sous-traitant
- ✓ Annexe N° 3 : Valeurs initiales des indices et formules de révision du P1 et P2
- ✓ Annexe N° 4 : Décomposition des prix P1, P2 et P3
 - *Marché de base*
 - *Option 1*
 - *Option 2*

ANNEXE N°1

Présentation d'un sous-traitant ou acte spécial

A – Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché	DC4
--	-----

Nom de la personne morale :

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics :

Comptable assignataire des paiements :

Numéro de marché (le cas échéant) :

Objet du marché :

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

B - Prestations sous-traitées	DC4
-------------------------------	-----

Nature :

Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous traitant (T.V.A. comprise) :

C - Sous-traitant	DC4
-------------------	-----

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

Forme juridique :

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Adresse :

Téléphone :

Le sous-traitant : a droit au paiement direct n'a pas droit au paiement direct.

Le présent acte spécial :

a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement

est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :

D - Conditions de paiement du contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC4
---	-----

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance forfaitaire :

le marché ne prévoit pas d'avance forfaitaire

le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance forfaitaire

le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance forfaitaire

Moment de versement :

Après la date de notification de l'acte spécial et à la date de commencement de l'exécution du contrat de sous-traitance.....

Si le sous-traitant est présenté après la conclusion du marché, le paiement de l'avance forfaitaire au sous-traitant est subordonné, s'il y a lieu, au remboursement de la partie de l'avance forfaitaire versée au titulaire au titre des prestations sous-traitées.

Moment de remboursement :

L'avance forfaitaire versée au sous-traitant sera remboursée dans les conditions fixées par l'article 115-II du CMP.

Autres paiements (indiquer les modalités de calcul et de paiement des acomptes) :

Retenue de garantie

Le sous-traité : prévoit une retenue de garantie ne prévoit pas de retenue de garantie

Pénalités

1. le sous-traité prévoit : des pénalités dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.

2. le sous-traité prévoit : des pénalités qui seront calculées selon la formule suivante :

Modalités de variation des prix : (décrire les modalités de variations)

Date ou mois d'établissement des prix :

Mode de règlement : virement administratif

E - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC4
--	-----

- Le sous-traitant mentionnera ses capacités professionnelles et financières et produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.
- Le sous-traitant n'est pas tenu de mentionner ses capacités professionnelles et financières mais produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

F - Exemplaire unique du titulaire	DC4
------------------------------------	-----

- Le titulaire a établi 'qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance' - article 114 alinéa 11.
- Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.
- Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, la sous-traitance est impossible.

G - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC4
---	-----

Le candidat ou le titulaire présente le sous-traitant désigné ci-dessus.

Les conditions de paiement et les modalités de règlement du sous-traitant sont précisées par le candidat ou le titulaire à la rubrique D du présent document.

La personne responsable du marché, compétente pour signer le marché accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A....., le.....

A....., le.....

Le candidat ou le titulaire

La personne responsable du marché pour signer le marché.

H- Notification de l'acte spécial au titulaire	DC4
--	-----

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

ANNEXE N°2

Déclaration sur l'honneur du sous-traitant

Le signataire affirme qu'il ne tombe pas (ou que la Société sur laquelle il intervient ne tombe pas) sous le coup des interdictions découlant des articles 43 à 47 du code des marchés publics concernant les liquidations ou redressements judiciaires, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordres législatifs, réglementaire ou de justice.

Il atteste sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1, et L 125-3 du Code du Travail.

Fait à.....,Le.....

Le signataire

ANNEXE N°3

Valeurs Initiales des indices et formules de Révision du P1 / P2 / P3

Les Taux Horaires de la Main d'œuvre / Les Coefficients :

Taux horaires € H.T du personnel intervenant « TMO »	Garantie Totale« GT »	Travaux Hors Forfait
Technicien de Maintenance € H.T € H.T
Technicien chauffagiste € H.T € H.T
Technicien électricien € H.T € H.T
Technicien..... € H.T € H.T
Technicien..... € H.T € H.T

Coefficient sur factures sous-traitants « TMST »	Garantie Totale « GT »	Travaux Hors Forfait
< 500 € HT
500 à 2000 € HT
>2000 € HT

Coefficient sur factures fournisseurs « TMF »	Garantie Totale « GT »	Travaux Hors Forfait
< 500 € HT
500 à 2000 € HT
>2000 € HT

Index et indices :

Poste P1 (A compléter par le candidat)

Indice K_0 - Prix unitaire du kWh de l'énergie gaz	
Valeur de Indice K_0
Date d'indice
Date de publication

Valeurs de référence : NB - P1a - P1c - q	
NB
P1a
P1c
q (120 par défaut)

Poste P2

Indice ICHT-IME Coût Horaire du Travail – Industries mécaniques et électriques	
Valeur de Indice ICHT-IME ₀	120,2
Date d'indice	Janvier 2018
Date de publication	Avril 2018

Indice FSD1 Frais et services divers - modèle de référence n°1	
Valeur de Indice FSD1 ₀	130,6
Date d'indice	Février 2018
Date de publication	Mars 2018

Poste P3

Indice ICHT-IME Coût Horaire du Travail – Industries mécaniques et électriques	
Valeur de Indice ICHT-IME ₀	120,2
Date d'indice	Janvier 2018
Date de publication	Avril 2018

Index et indices (suite) :

Indice BT40	
Bâtiment - Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	
Valeur de Indice BT40 ₀	105,9
Date d'indice	Janvier 2018
Date de publication	Avril 2018

ANNEXE N°4
DECOMPOSITION DES PRIX P1, P2 ET P3

MARCHE DE BASE

S.A. Régionale d'HLM
MARCHE D'EXPLOITATION - Cité des Bains - Béligneux (01)
ACTE ENGAGEMENT

Annexe N°4 :
DECOMPOSITION DES PRIX P1 / P2 et P3
Marché de Base : Durée 6 ans

Entreprise :

Date Valeur : avril-18

DJU CONTRACTUELS : 2044
 LYON-BRON
 STATION METEOROLOGIQUE :
 METHODE UTILISEE : COSTIC

1. Poste P1

n°	Nom du groupe	Nbre de Logts	Surface en m ²	Type de contrat	P1a - ABONNEMENT GAZ		P1c - CONSOMMATION CHAUFFAGE GAZ				E1 - ECS GAZ			P1 GAZ TOTAL	
					P1a Euro/an	Prix abonnement Euro/MTI	NB proposé par le candidat MMhPCS	Prix Comb. ko base en HT Euro/MMhPCS	P1c k*NB Euro HT	Coef q MMhPCS/m3	CONSO ECS ECS m3	GAZ MMh PCS	E1 ECS Euro HT	P1 P1a + P1c + E1 Euro HT	P1 GAZ TOTAL
1	Résidence Cité des Bains	64	4 975	MTI					0	120					0,00 €

2. Poste P2

P2		P2 TOTAL	
n°	Nom du groupe	Surface m ²	P2 TOTAL Euro HT/an
1	Résidence Cité des Bains	4 975	0,00 €

3. Poste P3

P3		P3 TOTAL	
n°	Nom du groupe	Surface m ²	P3 TOTAL Euro HT/an
1	Résidence Cité des Bains	4 975	0,00 €

Fait à

le

(cachet et signature de l'entrepreneur)

ANNEXE N°4
DECOMPOSITION DES PRIX P1, P2 ET P3

OPTION 1

Durée du contrat : 8 ans

S.A. Régionale d'HLM
MARCHE D'EXPLOITATION - Cité des Bains - Béligneux (01)
ACTE ENGAGEMENT

Annexe N°4 :
DECOMPOSITION DES PRIX P1 / P2 et P3
OPTION 1 : Durée 8 ans

Entreprise :

Date Valeur : avril-18

DJU CONTRACTUELS : 2044
 LYON-BRON
 STATION METEOROLOGIQUE :
 METHODE UTILISEE : COSTIC

1. Poste P1

n°	Nom du groupe	Nbre de Logts	Surface en m ²	Type de contrat	P1a - ABRONNEMENT GAZ			P1c - CONSOMMATION CHAUFFAGE GAZ				E1 - ECS GAZ			P1 GAZ TOTAL	
					P1a Prix abonnement Euro/an	NB proposé par le candidat MMpPCS	P1c k*NB Euro HT	Prix Comb. ko base en HT Euro/MMpPCS	Coef q MMpPCS/m ³	CONSO ECS ECS m ³	GAZ MMpPCS	E1 ECS Euro HT	P1 P1a + P1c + E1 Euro HT	P1 GAZ TOTAL		
1	Résidence Cité des Bains	64	4 975	MTI			0		120							0,00 €

2. Poste P2

n°	Nom du groupe	Nbre de Logts	Surface m ²	P2 PRESTATIONS P2		P2 TOTAL	
				P2 CHAUFFAGE Euro HT/an	P2 VENTILATION Euro HT/an	P2 TOTAL Euro HT/an	P2 TOTAL Euro HT/an
1	Résidence Cité des Bains	64	4 975				0,00 €

3. Poste P3

n°	Nom du groupe	Nbre de Logts	Surface m ²	P3 PRESTATIONS P3		P3 TOTAL	
				P3 Base Euro HT/an	P3 Travaux réfection Chauffage Euro HT/an	P3 TOTAL Euro HT/an	P3 TOTAL Euro HT/an
1	Résidence Cité des Bains	64	4 975				0,00 €

Fait à

le

(cachet et signature de l'entrepreneur)

ANNEXE N°4
DECOMPOSITION DES PRIX P1, P2 ET P3

OPTION 2

Répartition des frais de chauffage

S.A. Régionale d'HLM
MARCHE D'EXPLOITATION - Cité des Bains - Béligneux (01)
ACTE ENGAGEMENT

Annexe N°4 :
DECOMPOSITION DES PRIX P1 / P2 et P3
OPTION 2 : Répartition des frais de chauffage

Entreprise :

Date Valeur : avril-18

DJU CONTRACTUELS : 2044
 STATION METEOROLOGIQUE : Lyon-Bron
 METHODE UTILISEE : COSTIC

3. Poste P3

n°	Nom du groupe	Nbre de Logts	Surface m²	PRESTATIONS P3		P3 TOTAL TOTAL Euro HT/an
				P3 Répartition des frais de chauffage Euro HT/an		
1	Résidence Cité des Bains (option 2)	64	4.975			0,00 €

Fait à le

(cachet et signature de l'entrepreneur)